

Mesdames, Messieurs,

Comme je m'y étais engagé, je reviens vers vous à travers cette lettre de la CCRB pour vous rendre compte de l'état d'avancement de la fusion avec la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, et répondre aux principales interrogations qui ont pu m'être posées ou que certains collègues ont relayées.



Des groupes de travail thématiques réunissant des représentants des deux collectivités se réunissent depuis plusieurs mois. Ils se déroulent dans un excellent esprit et ont permis d'effectuer un point précis et constructif sur nos organisations et nos compétences respectives, ainsi que sur les modalités selon lesquelles la future communauté fonctionnera.

Il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre d'interrogations demeure en suspens et que certaines des craintes que je vous présentais en juin dernier semblent devoir se confirmer.

Nous avons donc rencontré les services de la Préfecture pour attirer leur attention sur :

- l'équilibre des budgets d'une majorité de nos 13 communes qui ne percevraient plus les Fonds de compensation et autres dotations de solidarité indispensables à leur fonctionnement. Sept d'entre elles se retrouveraient en effet dès 2019 dans une situation très difficile.
- l'incidence que cela pourrait avoir sur les taux d'imposition et avec donc une hausse qui ne serait aucunement liée à des services supplémentaires.
- l'avenir et la pérennisation de tous nos services enfance-jeunesse (accueils de loisirs, crèche, halte-garderie) : la non reprise de cette compétence par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (car elle ne figure pas dans ses statuts) nécessiterait en effet de recréer une structure (un syndicat intercommunal) dont l'objet serait de gérer ces services à la population. Pour être viable, et permettre de conserver les actuelles conditions et qualité d'accueil, il faudrait à mon sens continuer de travailler à 13 pour disposer d'une structure financière suffisante. Un élargissement sur des communes voisines intéressées serait même envisageable. L'ensemble de ces services vont certes continuer à fonctionner à l'identique en 2017 mais à ce jour, et malgré l'avis unanimement partagé de maintenir leur fonctionnement, nous ne pouvons concrètement toujours pas dire si et comment ils vont être organisés et financés. C'est la question que nous nous posons en juin ; et qui demeure aujourd'hui posée dans des termes parfaitement identiques.
- enfin, et c'est peut-être le plus important, c'est l'avenir des quelque vingt salariés de ce secteur enfance-jeunesse qui est en jeu. Car des solutions susceptibles d'être mises en place dépendront le maintien et les modalités d'organisation du travail de ces agents.

La position et les réponses des services préfectoraux sont simples, claires, et se déclinent en deux points. En premier lieu, c'est la solidarité communautaire qui doit pleinement jouer pour éviter les déséquilibres entre les communes. La loi NOTRe n'avait pas pour objet d'enrichir quelques communes au détriment d'autres, et ce de manière purement mécanique et artificielle.

Par ailleurs, il leur semble urgent de ne rien précipiter : pas de décision hâtive sans prendre le temps d'arrêter des modalités d'organisation qui préservent l'intérêt de tous, contribuables, usagers, services, et communes. Voilà qui semblerait de nature à permettre une approche un peu plus approfondie des situations, et donc, espérons-le, des possibilités de solutions plus efficaces car plus réfléchies.

A ce jour, et au vu des éléments en notre possession, personne n'est toutefois en mesure de présenter une vision globale précise de ce que seront les conséquences de cette fusion. Comme cela était également indiqué dans ma précédente lettre, ce n'est qu'après la fusion que les véritables décisions seront prises. Il nous faudra donc clairement exprimer ces préoccupations au sein des nouvelles instances communautaires sur le maintien des services, la fiscalité communale, le niveau de taxe sur les ordures ménagères ...

Je ne souhaite toutefois pas conclure cette dernière « Lettre de la CCRB » sur une note fataliste. Il est certain, et ce ne sont pas mes collègues élus qui me démentiront, qu'il est relativement frustrant de ne pas avoir pu mener à bien ce mandat brusquement interrompu et les projets qui l'accompagnaient.

Je resterai toutefois présent et attaché à ce territoire, à l'écoute de ses habitants, de leurs intérêts et de leurs préoccupations, et je dirais même dans l'intérêt partagé de tous les habitants de ce nouveau territoire.

A ce titre, le Préfet nous a enfin laissé entrevoir des possibilités de financements européens auxquels notre territoire n'aurait, seul, pu prétendre. Et l'ensemble des services et équipements de l'actuelle Agglomération seront par ailleurs accessibles à tous les habitants de la nouvelle Communauté d'Agglomération du Beauvaisis dont nous ferons officiellement partie et ce dès le 1er janvier prochain.

Vous constaterez aisément que l'ouvrage ne manquera pas sur cette année 2017 pour laquelle je vous présente mes très sincères vœux de bonheur, de santé et de réussite intercommunale.

Le Président,

Jean-François DUFOUR